

Élection partielle à La Corne, le 13 novembre 2022, pour le poste de conseillère ou conseiller au siège numéro 3

Municipalité de La Corne, le 20 septembre 2022. – La municipalité de La Corne doit pourvoir le poste de conseillère ou conseiller municipal au siège numéro 3. Si plus d'une personne pose sa candidature à ce poste, une élection partielle aura lieu le 13 novembre 2022 et une journée de vote par anticipation se tiendra le 6 novembre 2022.

Les personnes qui souhaitent poser leur candidature peuvent le faire jusqu'au 14 octobre 2022 auprès de la présidente d'élection, Magella Guévin. Les jours et les heures pour déposer une déclaration de candidature sont indiqués sur l'avis d'élections. Pour plus de renseignements, vous pouvez consulter le site Web de la Municipalité, à l'adresse www.lacorne.ca. Vous pouvez aussi communiquer avec le bureau de la présidente d'élection par courriel, au mun.lacorne@cableamos.com, ou par téléphone, au 819 799-3571.

Pour en savoir plus

Plusieurs informations sur l'élection partielle sont accessibles sur le site Web de la Municipalité, à l'adresse www.lacorne.ca ou sur sa Page Facebook. La présidente d'élection est la meilleure personne pour répondre à toute question sur cette élection.

– 30 –

Source : Magella Guévin
Présidente d'élection
Municipalité de La Corne
351, route 111, La Corne, Québec, J0Y 1R0
819 799-3571
Adresse de courriel : mun.lacorne@cableamos.com